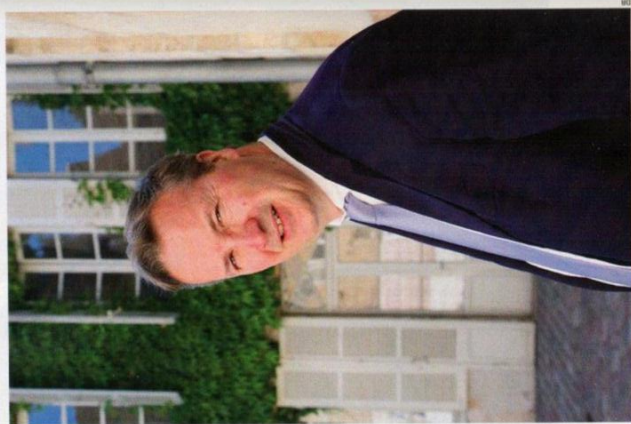


L'UNESCO LORCNE SUR LES CLIMATS DE BOURGOGNE

La Bourgogne ne cesse de gagner du terrain. Face à d'autres régions dont les vins accusent jusqu'à 14,5° d'alcool, les vignerons bourguignons freinent et restent raisonnables. Pour l'été, ils pensent léger. En attendant, peut-être en juin, l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco.

PAR FRÉDÉRIC DURAND-BAZIN

L'émerveillement de la Bourgogne : cerné par le vignoble, le château de Corton Grancey et sa cuverie à l'arrière-plan appartiennent au négociant bourguignon Louis Latour.



Louis-Fabrice Latour

LA DÉFENSE DE LA DIVERSITÉ BOURGUIGNONNE

Si la Bourgogne est aujourd'hui aussi connue et appréciée à l'étranger, c'est grâce à l'immense travail de défrichage et de promotion réalisé par les grandes maisons de négoce bourguignonnes au XIX^e siècle. La maison Louis Latour fait partie de celles-là. Membre du Club des Héritiers, un cercle très fermé qui regroupe sur tous les continents des entreprises restées familiales depuis au moins deux cents ans, elle a contribué au rayonnement de cette Bourgogne viticole. Louis-Fabrice Latour, qui préside désormais aux destinées de la maison, en est convaincu : la Bourgogne n'est jamais aussi forte que lorsqu'elle est unie. C'est d'ailleurs pour pousser haut ce message qu'il est devenu, fin 2013, le président délégué du bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne.

Et, comme il aime à le rappeler, la Bourgogne, c'est avant tout une diversité de terroirs et d'appellations qui s'étend de l'Yonne jusque dans le Beaujolais. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard s'il s'est investi dans l'Auxois, où il a racheté une dizaine d'hectares il y a près de deux ans. Une façon pour lui de marquer son ancrage en Bourgogne, et pas nécessairement dans les appellations les plus prestigieuses.

(www.louislatour.com)